

**INITIATIVES LOCALES DE FEMMES IMMIGREES  
DANS LES ZONES SENSIBLES URBAINES**

**L'EXEMPLE DE LA CREATION D'ACTIVITE DE PROXIMITE**

**ANALYSE DES POTENTIALITES ET DES OBSTACLES**

Résumé du rapport

Madeleine Hersent

Octobre 2002

Etude réalisée dans le cadre d'une convention avec la DIV n°01-57-07

**INITIATIVES LOCALES DE FEMMES IMMIGREES  
DANS LES ZONES SENSIBLES URBAINES  
L'EXEMPLE DE LA CREATION D'ACTIVITE DE PROXIMITE  
ANALYSE DES POTENTIALITES ET DES OBSTACLES**

**I – LES POTENTIALITES DES INITIATIVES**

**1 – Une démarche militante**

Ces projets d'initiatives économiques émergent de regroupements de femmes avec leur dynamique propre. Ils favorisent, non seulement "l'emploi" de quelques individus, mais la dynamisation de la vie dans des quartiers en difficulté. Les associations développent des initiatives pour satisfaire des besoins fondamentaux de types variés : nourriture, logement, alphabétisation, éducation, besoins relationnels, services et soins essentiels et services permettant des choix véritables, expression publique.

Elles sont souvent dans des territoires où la vie quotidienne prend la forme de « *survie* ». Les femmes veulent « *changer le monde* » en expérimentant des nouvelles manières de produire, de consommer et d'échanger, à partir de leurs préoccupations et de leurs valeurs.

**2 – Une démarche interculturelle**

Les femmes se retrouvent dans des dynamiques interculturelles pour dépasser les logiques communautaires et contrebalancer le poids des cultures traditionnelles. Elles tentent de faire un pont entre culture d'origine et culture du pays d'accueil et de lutter contre la montée des intégrismes et la dégradation de la vie sociale.

**3 – Une forte prégnance du collectif**

Les femmes s'inscrivent dans des projets collectifs, qui leur permettent de compenser les faiblesses et les fragilités individuelles. En effet, seule une dynamique collective donne les forces suffisantes pour se lancer dans des démarches longues et difficiles en mutualisant les compétences, pour résister aux pressions et développer des stratégies efficaces.

**4 – Une temporalité propre**

Ces initiatives s'appuient sur une démarche spécifique avec ses temporalités propres, ses temps de maturation et de construction, ses rythmes d'apprentissage. Laisser le temps de maturation nécessaire au montage des projets est essentiel, pour que ces derniers aient les moyens de se construire de manière durable. Des périodes de transition sont obligatoires pour gérer les déstabilisations de la sphère familiale, notamment pour des publics immigrés où la place de la femme est fortement définie par la tradition.

**5 – Des formes singulières d'organisation**

Elles choisissent un mode d'organisation plus « auto-gestionnaire » qui leur permettent de garder les dynamiques collectives revendiquant l'entrepreneuriat collectif, la polyvalence, la maîtrise de l'outil de production. Dans ces initiatives, les femmes revendiquent de la polyvalence, du partage des responsabilités et des tâches. C'est cette organisation partenariale, où les femmes ont la maîtrise de leur outil de travail, qui leur donne la volonté de continuer malgré les différentes contraintes.

**6 - Des liens particuliers entre activité et association**

Les projets économiques générés par les associations sont toujours en lien avec la vie de celles-ci. Les femmes ont mené une vie associative intense et à un moment donné ont voulu vraiment s'appuyer sur leurs savoir-faire et transformer l'essai de leurs activités bénévoles.

Il nous semble qu'il n'y a pas de rupture, mais une continuité, un prolongement, un dépassement des activités de l'association, le désir de s'inscrire et de se confronter à la sphère économique pour trouver des solutions originales et adaptées aux femmes de l'association et dans leur logique propre.

**7 – Des projets passerelles**

De par leur existence même et de la manière dont elles se sont constituées, ces initiatives sont des espaces de cohésion sociale, de création d'emplois, de rencontres interculturelles et intergénérationnelles. Ils représentent de réelles passerelles avec le centre ville, car souvent les personnes viennent découvrir des plats dans des quartiers où elles ne viendraient pas habituellement.

De plus, ces restaurants représentent des passerelles inter-initiatives et parfois internationales.

Beaucoup d'associations sont engagées dans des actions de solidarité Nord/Sud.

## **II – LES STRATEGIES**

### **1 – Une intégration sur le territoire de vie**

Les femmes immigrées, qui initient ces actions, ont fait le choix de s'investir fortement dans le quartier où elles vivent. Elles savent qu'elles vont devoir rester, au moins un certain temps, dans le pays d'accueil et développer des stratégies pour y rendre la vie possible. Elles souhaitent favoriser l'intégration de leurs enfants en leur donnant des images positives d'intégration.

### **2 – Une démarche d'émancipation sociale et professionnelle**

Les femmes immigrées savent qu'elles ont peu de chance d'avoir un travail salarié ordinaire, compte tenu de la situation globale du marché du travail et des contraintes en termes de temps et de mobilité auxquels elles sont soumises. Développer sa propre activité sur son territoire, équivaut à se doter des moyens adaptés pour créer son propre emploi, les structures familiales ne permettant plus d'assurer leurs besoins et ceux de leurs enfants.

### **3 – Une valorisation des savoir-faire**

Les femmes veulent, soit valoriser leurs savoir-faire (certains acquis au cours de leur parcours migratoire) en les transformant en savoir-faire professionnels et créer des activités répondant à des besoins non couverts, soit utiliser des compétences professionnelles qu'elles n'arrivent pas à négocier sur le marché du travail compte tenu de leur origine et des facteurs liés à leur installation sur des quartiers sensibles.

### **4 – Une meilleure articulation des temps des femmes**

Dans toutes les activités que nous avons pu observer, les femmes ont fait le choix de travailler à temps partiel. Un des enjeux forts des femmes est le souhait de concilier vie familiale/vie professionnelle, d'assurer des passerelles entre sphère privée et sphère publique.

### **5 – Une volonté d'investir l'espace public**

Dans ces initiatives économiques se joue aussi d'autres enjeux, notamment la volonté d'investir l'espace public.

### **6 – Des alliances familiales**

Les solidarités familiales, la cellule familiale joue un grand rôle dans les trajectoires des femmes. Elles puisent leur force, se ressource souvent dans la cellule familiale pour continuer à mener leur projet.

## **III – UNE DOUBLE MECONNAISSANCE**

Nous voudrions examiner une double hypothèse. La première hypothèse est la suivante : ces initiatives sont portées par des publics atypiques souffrant d'une triple discrimination. La deuxième hypothèse porte sur leur champs d'intervention, champs en émergence, peu ou mal reconnu, l'économie solidaire. On pourrait s'interroger sur le fait qu'il s'agit en général de projets innovants, non traditionnels, portés par des acteurs atypiques, cumulant une triple discrimination, intervenant dans un champ « non stabilisé », non reconnu l'économie solidaire.

### **1 – Un public atypique subissant une triple discrimination**

Aux difficultés déjà supportées par les créations d'activité initiées par des femmes se rajoute le fait de vouloir s'installer sur un quartier sensible où le marché est limité.

- Femme en situation de précarité et de pauvreté : Les femmes qui sont touchées par ces dispositifs de la ville sont des femmes en situations de pauvreté, soit par leur niveau de vie, soit par le territoire où elles vivent. En effet, les habitants de ces quartiers sont en majorité pauvres, vivant soit de la redistribution, soit de petits salaires ou de travaux précaires.
- Femme pauvre et immigrée : Les femmes qui initient ces activités sont immigrées, en plus d'être des femmes et souvent des femmes pauvres. Elles restent souvent dans une relative invisibilité et leur spécificité, la richesse et la qualité de leurs interventions, est difficilement reconnue.

Le fait que ces projets soient portés majoritairement par des femmes immigrées, implique des obstacles supplémentaires : en termes de légitimité, discrimination représentation des différents acteurs, non-reconnaissance de ces freins qui implique un manque de dispositif en ressources humaines adapté.

- Une grande diversité de situation : Mais la situation des femmes d'origine immigrée est très diverse. De nombreuses femmes d'origine africaine ont fait des études supérieures, mais souffrent d'une non-reconnaissance de leurs potentialités et spécificités.

Alors que leur maîtrise des codes des systèmes devrait faciliter le montage des projets, nous constatons paradoxalement des résistances plus lourdes et plus ambiguës de la part des institutions. Etre femme, jeune, intelligente, élégante et vivre dans un quartier sensible dérange et génère des réactions de l'institution dont l'extrême violence nous surprend toujours.

## **2 – Un champ peu reconnu : l'économie solidaire**

Beaucoup de ces initiatives se reconnaissent dans la mouvance de l'économie solidaire. L'économie solidaire se trouve aux confins des actions touchant la participation des habitants, de la création d'activités économiques et de l'entrepreneuriat collectif, qui ont du mal à véritablement se faire reconnaître et accepter par les politiques publiques.

Alors qu'on pourrait faire l'hypothèse qu'ils préfigurent de nouvelles formes sociales en terme d'organisation du travail, de transformation sociale, de régulation des sphères sociale et privée, ces projets auraient besoin d'un environnement institutionnel et administratif favorable pour éclore et se développer.

L'économie solidaire s'appuie sur les capacités des initiatives et les potentialités des gens. Or les pouvoirs publics en France ont une véritable difficulté à s'appuyer sur les populations elles-mêmes, à intégrer la nécessaire participation des habitants.

## **IV – LES RESISTANCES**

### **1 – Les résistances rencontrées par l'ensemble des initiatives**

- Une tension entre processus et procédure : Ces projets sont confrontés aux difficultés rencontrées par des initiatives en général, des initiatives portées par des habitants en particulier, et ensuite par des femmes immigrées. Cela provoque des décalages culturels et des décalages temporaires.
- Des tensions entre économique et social : La création d'activité par des publics atypiques n'est pas reconnue actuellement comme une véritable opportunité économique en terme de création d'emploi et de richesse sur un quartier.
- Des tensions entre insertion et territoire : Une deuxième tension existe entre insertion et territoire dans un pays à tradition jacobine où chaque institution possède sa culture administrative, ses logiques et ses fonctionnements propres. Les logiques territoriales ont du mal à s'harmoniser avec les logiques de public. Celles-ci perturbent les dynamiques à l'oeuvre, obligeant les acteurs à se glisser dans les interstices, à tordre les dispositifs pour mener à bien leur projet.

### **2 – Des moyens inadaptés**

Tous ces dysfonctionnements se traduisent par l'inadaptation des moyens mis en œuvre pour mener à bien ces actions.

- Une sous-évaluation des ressources humaines nécessaires

La question de la professionnalisation est rarement posée comme condition nécessaire pour la réalisation d'une activité. On surévalue leurs compétences techniques, comme si le savoir familial était garant d'un savoir professionnel, mais on sous-évalue systématiquement leur capacité à organiser, gérer leur activité. On est en permanence dans le trop ou le trop peu.

Si on vise à terme l'autonomisation des publics, la prise en charge par les personnes elles-mêmes de leur activité, alors l'accompagnement formatif est un axe essentiel de travail. Or, cet accompagnement souffre de la même non-reconnaissance que les initiatives de femmes. Il est aussi difficile de faire entendre la nécessité de cette démarche, de compléter une formation sur site par un accompagnement, que de faire reconnaître la capacité des femmes à gérer leurs initiatives.

- Une inadaptation des statuts

S'il s'agit d'une activité plus liée à l'auto-organisation ou à l'économie solidaire on se retrouve dans un champ non prévu, vide, où les montages sont toujours limités et fragiles puisque rien n'est prévu en

soutien à la constitution, à l'organisation, en accompagnement et en formation. Il faut grappiller sur les lignes de crédit, négocier pour obtenir des conventions.

- La difficulté de trouver un local

Un paradoxe de la politique de la ville est la difficulté de trouver un local pour installer un restaurant. Avec le financement de la formation, la question du local est la deuxième raison de l'échec des initiatives.

- Une inadaptation des financements

La difficulté majeure est celle du financement des ressources humaines, la formation.

La deuxième question est le financement du porteur du projet le temps du montage de l'activité.

## **V – LES RESISTANCES CULTURELLES**

### **1 – Les freins vécus par les femmes elles-mêmes**

Un des premiers freins importants de ces initiatives tient naturellement aux différences culturelles en particulier au décalage entre la culture d'origine des femmes et la culture administrative française. Dans un certain nombre de pays d'où viennent les femmes, les activités existent dans le secteur informel et les femmes peuvent maîtriser très bien les achats et avoir les compétences nécessaires au bon fonctionnement économique d'une activité sans vraiment intégrer la nécessité de l'administratif.

### **2 – La difficulté de sortir du rôle traditionnel**

Au décalage de culture s'ajoute la question des traditions et des tensions entre les visions d'homme et les visions de femme sur l'espace privé et public. Ces dernières années le contrôle social, et parfois les contraintes religieuses, se sont beaucoup accentués.

### **3 – Tension entre associations interculturelles de femmes et associations communautaires**

Un autre frein important provient des tensions entre les associations interculturelles de femmes et les associations communautaires masculines qui prennent parfois des formes d'une violence extrême.

La rumeur est aussi un frein très important pour ces initiatives.

### **4 – Tension entre institutions et groupes de femmes**

Les projets sont rarement pris au sérieux, même si les femmes ont fait la preuve au cours des ans de leur efficacité dans leurs associations.

### **5 – Violences institutionnelles**

L'extrême violence des communautés, que nous décrivions précédemment, se double parfois d'une extrême violence institutionnelle, potentiellement très destructrice.

## **VI – DES PROBLEMES DE PLACE ET DE POSITIONNEMENT**

Beaucoup d'initiatives sont des histoires de rencontre, d'alliances, de croisement entre différentes logiques, de synergie. Mais, actuellement, pratiquement toutes les initiatives se retrouvent dans des problèmes de place et de positionnement face aux travailleurs sociaux. Un intervenant social aide un groupe à émerger, puis à se structurer, mais ensuite ne le laisse ni s'organiser, ni se développer seul et en général la démarche d'autonomisation avorte.

### **1 – Un risque d'instrumentalisation**

Du fait des différents enjeux qu'elles trament, ces micro-initiatives deviennent vite des actions emblématiques sur-médiatisées. Cette situation est renforcée par le fait que les tensions sociales se trouvent avivées au niveau local.

### **2 – Un vide institutionnel**

Alors que nous constatons une multiplicité des procédures et des dispositifs, le triptyque création d'activité économique/femmes immigrées/zones sensibles urbaines semble être dans une trappe institutionnelle. Ces projets sont à la croisée de plusieurs politiques publiques non convergentes et de politiques spécifiques qui ne prennent pas en compte la globalité et la transversalité des questions. La question « femmes » n'est pas prioritaire dans l'immigration. La politique de la ville est peu traversée par la question du genre et de l'immigration et les politiques d'immigration sont à majorité masculine.

## **VII – BILAN ET ORIENTATIONS**

### **1 – Une politique pour un droit à l’initiative**

La question centrale est celle de la reconnaissance d’un Droit à l’initiative économique pour tout public, où les personnes sont considérées comme responsables de leur projet et interlocuteurs à part entière et non renvoyées à se mouler dans des procédures qui les détournent, les décalent de leur objectif et parfois les remettent en cause.

- **Favoriser l’entrepreneuriat collectif** : L’entrepreneuriat collectif demande à être reconnu et soutenu. Les financements pour la formation doivent être adaptés à des projets collectifs. Le travail sur des statuts plus adaptés demande à être poursuivi.
- **Systématiser des conventions pluriannuelles par objectif** : La création d’activité demande de la durée. Pour rendre un public autonome, capable de gérer son activité, il faut au minimum trois ans. A dispositif à long terme, financement à long terme : un financement pluriannuel par objectif contractualisé par phases, inscrit dans une politique de projet, paraît pouvoir remédier aux contradictions qu’imposent, sur le terrain, les décalages entre le rythme des actions et celui des financements. Dans cette optique, tout programme doit prévoir, dès le démarrage de l’action, la mise en place de procédures d’évaluation adaptées.

### **2 – Une politique de soutien**

- **Soutenir des réseaux d’acteurs** : On se sent plus fort toutes et tous ensemble. Les initiatives se ressource, se renforcent dans des rencontres et des échanges. La capitalisation des expériences, la mutualisation des outils, la valorisation des démarches permet de faire connaître et reconnaître ces initiatives et d’agir sur les transformations nécessaires.
- **Professionaliser les acteurs de terrain** : Pour mener à bien ces projets, les femmes ont besoin d’une formation adaptée à la création d’activités de proximité, c’est-à-dire l’acquisition des techniques de base nécessaires en cuisine, couture, etc., mais également à la gestion et à la commercialisation de leur production, à la préhension des couples production / commercialisation et du triptyque production / commercialisation / gestion.
- **Evaluer les actions sur les critères de développement humain** : Cette question de la professionnalisation doit s’accompagner de travaux sur l’évaluation de la plus value sociale et des coûts évités. Ces priorités nous paraissent devoir faire l’objet d’une démarche comme l’ARUC (Alliance Recherche Université Communautés), comme nous avons pu l’observer au Québec. Le croisement de pratique de terrain et d’analyse de chercheur est particulièrement fécond.
- **Initier des dispositifs d’accompagnement spécifique** : Conçu dans un véritable rôle de passeur et d’ensemblier, cet accompagnement favorise l’exercice d’une citoyenneté active, facteur de changement et de transformation sociale. Celui-ci consiste à rassembler les éléments nécessaires à la réussite du projet.

### **3 – Une politique facilitant l’émergence des initiatives**

- **Soutien à la vie associative** : Il nous semble aujourd’hui essentiel de mener une politique réelle de soutien à la vie associative. C’est-à-dire de créer des modules en formation à la vie associative pour apprendre à gérer et se prendre en charge.
- **Formation des acteurs institutionnels**

### **4 – Une meilleure intégration de la problématique du genre**

Il semble utile de mener un travail approfondi pour sensibiliser les acteurs de la politique de la ville sur la question de l’égalité entre hommes et femmes et développer une culture commune en ce domaine, ainsi que sur la question de la lutte contre les discriminations.

### **5 – Une meilleure intégration de la problématique initiative citoyenne économie solidaire**

De la même manière, on constate un manque de visibilité des initiatives des habitants dans la politique de la ville. La dynamique et l’apport de ces acteurs ne sont absolument pas reconnus par les décideurs. Des séminaires de travail confrontant des acteurs de l’économie solidaire, notamment des régies de quartier, des projets culturels comme les cafés-musiques, des projets d’auto-organisation comme les jardins, des projets de crèche parentale, avec les chefs de projet GPV ou politique de la ville et des chargés de mission pourraient être très productifs.